

# Infoparlement

## NOUVEAU MOUVEMENT EUROPÉEN SUISSE SESSION DE PRINTEMPS 2018

*Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session de printemps du Parlement. Pendant cette session, différents textes importants concernant le futur de la politique européenne seront traités.*



Chères et chers parlementaires,

Le Nouveau mouvement européen Suisse (Nomes) a le plaisir de vous présenter un aperçu des questions de politique européenne inscrites au programme de la session de printemps 2018.

Le Conseil des Etats traitera de l'initiative dite « pour l'autodétermination » ([17.046](#)) de l'Union démocratique du centre (UDC). Mesdames et messieurs les conseillères et conseillers aux Etats, c'est maintenant à vous d'opposer un non décisif et sans concession à cette initiative qui menace les fondements même de notre société démocratique : les droits humains.

Pour le Nomes, la priorité est la sécurisation de nos traités avec l'Union européenne (UE), en particulier la préservation de l'accord sur la libre circulation des personnes. Au vu de la menace que représente l'initiative dite « pour l'autodétermination » pour nos relations avec l'UE et les valeurs européennes que sont la paix, la liberté et les droits humains, le Nomes combattra victorieusement celle-ci à tous les niveaux.

Enfin, notre co-président, le conseiller national Martin Naef, a déposé à la fin de la session d'hiver 2017 un postulat ([17.4147](#)) demandant une discussion ouverte et sincère sur le futur des relations entre la Suisse et l'UE. Selon le Nomes, la Suisse a en effet besoin d'une stratégie pertinente et visionnaire pour clarifier sa position vis-à-vis de l'UE. Nous devons impérativement nous demander comment la Suisse peut et va contribuer au développement de l'intégration européenne.

## CALENDRIER

CN : traité au Conseil national

CE : traité au Conseil des Etats

En **gras** : objet principal

\* DFI : peut également être traité le 07/03/18 ou le 14/03/18

\*\* DETECT : peut également être traité le 08/03/18

\*\*\* DFF : peut également être traité le 06/03/18

\*\*\*\* DFJP : peut également être traité le 15/03/18

Première semaine		
26/02/2018 14h30-19h00	CN	Mo. Nantermod. Négocier avec la France un nouvel accord relatif à la coordination du régime des assurances sociales des travailleurs frontaliers ( <u>16.3331</u> )*
27/02/2018 08h00-13h00	CN	Mo. Schneider-Schneiter. Frais d'itinérance. Maintenant, ça suffit! ( <u>16.3452</u> )**
28/02/2018 08h00-13h00 15h00-19h00	CN	Po. Merlini. Politiques fiscales agressives de la part des Etats membres de l'UE et de l'OCDE ( <u>17.3065</u> )***
		Mo. Groupe S. Mesures institutionnelles et rapports pour améliorer la protection des droits fondamentaux dans le cadre des activités déployées par Frontex ( <u>17.3689</u> )***

Deuxième semaine		
05/03/2018 14h30-19h00	CN	Politique économique extérieure 2017. Rapport ( <a href="#">18.008</a> )
		Pour une application effective du principe du "Cassis de Dijon". Rapport du Conseil fédéral sur le classement de la motion 15.3631 ( <a href="#">17.050</a> )
		Mo. Conseil des Etats (CER-CE). Supprimer les entraves au commerce. Ne pas s'écarter du principe du "Cassis de Dijon" en ce qui concerne l'aspect visuel des déclarations de produit ( <a href="#">17.3623</a> )
		Mo. Conseil des Etats (CER-CE). Supprimer les entraves au commerce. Reconnaître les tests de produit effectués dans l'UE ( <a href="#">17.3624</a> )
07/03/2018 08h15-13h00	CE	Ip. Vonlanthen. Ventes en ligne sur le marché intérieur de l'UE. Permettre aux fournisseurs suisses de lutter à armes égales avec leurs concurrents européens ( <a href="#">17.4209</a> )
07/03/2018 08h00-13h00 15h00-19h00	CN	Développement de l'acquis de Schengen. Accord additionnel au Fonds pour la sécurité intérieure ( <a href="#">17.061</a> )
		Mo. Groupe V. Mise en œuvre de l'initiative populaire "contre l'immigration de masse". Charger le Conseil fédéral de présenter un rapport circonstancié sur les négociations ou tentatives de négociations qu'il a entreprises avec l'UE ( <a href="#">17.3017</a> )****
		Mo. Salzmann. Le Conseil fédéral ne doit pas reprendre les normes UE qui durcissent la législation sur les armes ( <a href="#">17.3152</a> )****
		Mo. Müri. 25e anniversaire du non à l'EEE ( <a href="#">17.4023</a> )

Troisième semaine		
12/03/2018 15h15-20h00	CE	Politique économique extérieure 2017. Rapport ( <a href="#">18.008</a> )
13/03/2018 08h15-13h00	CE	<b>Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination). Initiative populaire (<a href="#">17.046</a>)</b>
14/03/2018 08h00-13h00	CE	Coopération administrative internationale. Conventions no 94 et 100 du Conseil de l'Europe. Approbation ( <a href="#">17.053</a> )
14/03/2018 008h00-13h00 15h00-19h00	CN	Supprimer les entraves au commerce pour les denrées alimentaires et les objets usuels. Autoriser en Suisse les allégations de santé qui ont cours dans l'UE ( <a href="#">17.3622</a> )
15/03/2018 08h00-13h00	CE	Ip. Noser. Entraves considérables au commerce des cosmétiques et restriction arbitraire du principe du Cassis de Dijon. Il faut revoir la question ( <a href="#">17.4021</a> )
15/03/2018 08h00-13h00 15h00-19h00	CN	Mo. Riklin Kathy. Subordonner à nouveau la Direction des affaires européennes au DEFR et au DFAE ( <a href="#">17.3586</a> )
		<b>Po. Naef. Participation à la coopération européenne (<a href="#">17.4147</a>)</b>

## PRINCIPAUX OBJETS

## CONSEIL NATIONAL

*Jeudi 15 mars 2018, 08h00-13h00 et 15h00-19h00*

### **Postulat. Martin Naef. Participation à la coopération européenne (17.4147)**

**Statut :** Non encore traité au Conseil

**Texte :** « Le Conseil fédéral est invité à élaborer des stratégies et des mesures pour permettre aux entreprises suisses d'accéder directement, simplement et en permanence au marché européen, à exposer comment il peut garantir la participation de la Suisse à des coopérations européennes, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et de la sécurité et, enfin, à définir ses objectifs et les mesures qu'il compte prendre afin que la Suisse soit apte et disposée à apporter sa contribution essentielle à l'intégration européenne. »

**Commentaire :** *La politique européenne de la Suisse semble moins claire que jamais, laissée à la dérive par un Conseil fédéral divisé sur la question. Sans une stratégie claire et pensée sur le long terme, il sera impossible d'assurer à la Suisse l'accès au marché de notre principal partenaire économique, ni de garantir sa participation à des coopérations européennes essentielles. Ce postulat amène le Conseil fédéral à fournir au Parlement des réponses précises sur ces différents thèmes, tout en posant la question de la contribution de notre pays à l'intégration européenne. Pour assurer son avenir, la Suisse ne peut rester dans l'expectative et gâcher ainsi des opportunités : les risques d'une politique attentiste sont trop grands. Elle ne saurait non plus rester sur la touche du plus grand projet politique de notre continent. Pour toutes ces raisons, le Nomes appelle à accepter le postulat.*

## CONSEIL DES ETATS

Mardi 13 mars 2018, 08h15-13h00

### **Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination). Initiative populaire (17.046)**

**Statut :** Non encore traité au Conseil

**Texte :** « L'initiative pour l'autodétermination déposée le 12 août 2016 vise à inscrire dans la Constitution (Cst.) la primauté de cette dernière sur le droit international. Les autorités seraient donc tenues de dénoncer, le cas échéant, tout traité international qui serait contraire aux dispositions de la Constitution suisse. »

**Commentaire :** *L'initiative populaire « Le droit suisse au lieu des juges étrangers » souhaite donner la priorité à la Constitution fédérale sur le droit international, à l'exception du droit international obligatoire. Concrètement, cela signifie qu'en cas de conflit entre la Constitution et un traité de droit international, ce dernier devra être dénoncé et résilié par la Suisse. En d'autres termes, il s'agit d'une première étape vers la résiliation de la Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH). Le dernier pays à avoir résilié la CEDH était la Grèce durant la dictature des colonels. Cette initiative constitue une régression de nos droits humains et une attaque directe à l'encontre de l'Etat de droit sous le prétexte fallacieux d'une soi-disant indépendance. Le Nomes s'oppose à cette initiative et invite le Parlement à envoyer un signal clair pour son refus.*

## Contact et informations



### François Cherix

Co-président du Nomes  
[francois.cherix@europa.ch](mailto:francois.cherix@europa.ch)



### Martin Naef

Co-président du Nomes  
[martin.naef@europa.ch](mailto:martin.naef@europa.ch)



### Lukas Wegmüller

Secrétaire général du Nomes  
Tél. 031 302 35 36  
[lukas.wegmueller@europa.ch](mailto:lukas.wegmueller@europa.ch)



### Raphaël Bez

Secrétaire général adjoint du Nomes  
Tél. 031 302 35 36  
[raphael.bez@europa.ch](mailto:raphael.bez@europa.ch)

## Nouveau mouvement européen Suisse

Scheibenstrasse 29, CP 481

3000 Berne 22

Tél. 031 302 35 36

[www.europe.ch](http://www.europe.ch)

